

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Enseignements et de la Formation



Direction de la Formation Doctorale

Échéancier ouverture des postes de résidanat
Au titre de l'année universitaire 2024-2025

Mise en ligne de la plateforme nationale des canevas relatifs aux propositions de terrains de stage pour l'ouverture des postes de résidanat 2024-2025, via le lien : <https://progres.mesrs.dz/webfve>.

Du 27 mars au 20 avril 2024

Propositions des terrains de stage et du nombre de postes de résidanat via la plateforme PROGRES par les chefs de service.

Du 21 avril au 04 mai 2024

Validation des terrains de stage via la plateforme PROGRES par les présidents des CPRS.

Du 05 au 11 mai 2024

Confirmation et validation des propositions par les Doyens des Facultés de Médecine et de Pharmacie.

Du 12 au 18 mai 2024

Vérification de la conformité des terrains de stage proposés par le MESRS via PROGRES.

Le 23 mai 2024

Réunion MESRS-CNDD pour validation finale des propositions des postes à ouvrir par spécialité et par terrain de stage.